

Au menu - Actualité : Les programmes de recherche en nutrition - **Mieux comprendre** : Comment participer à un programme de recherche ? - **Initiatives** : Rapport OCDE sur l'obésité dans le monde - Procédure d'attribution du logo PNNS - L'EFSA actualise les apports de référence en protéines - Avis du CNA sur l'aide alimentaire - Logo PNA pour le film du CEDUS - **Engagements et actions de l'industrie alimentaire** : Succès de l'OQALI

Actualité

Les programmes de recherche en nutrition

Développer de nouveaux produits alimentaires avec un axe « nutrition » exige souvent la réalisation d'un état de l'art des connaissances.

Les projets de recherche partenariale en cours ou passés sur le lien entre alimentation et santé sont un élément clé puisqu'ils répondent à de nombreuses questions :

- Quels sont les besoins spécifiques des différents groupes de consommateurs (enfants, personnes âgées) ?
- Quel est l'effet réel des campagnes de sensibilisation à de meilleurs comportements alimentaires ?
- Quelles solutions pour assurer une alimentation saine aux populations précaires ?
- Quelles solutions technologiques permettent d'optimiser les quantités de sel, gras ou sucres des produits alimentaires tout en conservant leurs qualités gustatives ?

Les projets de recherche collaborative en nutrition sont très nombreux et il est impossible d'en présenter une liste exhaustive*. L'ANIA est impliquée dans deux d'entre eux.

Le projet Nu-Age a débuté en 2011 pour une durée de 4 ans. Il vise à améliorer la santé et la qualité de vie des personnes âgées par leur régime alimentaire. L'idée est de combler l'absence actuelle d'une vision intégrée et holistique de l'effet de l'ensemble du régime alimentaire sur la prévention du déclin lié à l'âge.

Parmi les résultats attendus :

- la conception d'une nouvelle pyramide alimentaire spécifique aux personnes de plus de 65 ans,
- l'obtention par une approche multidisciplinaire de données plus abouties sur le rôle du régime alimentaire sur le « vieillir en bonne santé », permettant ainsi de valider d'éventuelles recommandations alimentaires pour les personnes âgées,
- le développement d'aliments spécifiques favorisant le vieillissement en bonne santé.

Le projet TeRiFiq a débuté en 2012 pour une durée de 4 ans. Il vise à optimiser la composition nutritionnelle de différents produits alimentaires : viandes, fromages, plats préparés, produits de panification,...

Le sel, les matières grasses et les sucres sont indispensables dans une certaine proportion à une alimentation équilibrée. Cependant, la plupart des pays développés sont confrontés à une augmentation des maladies telles que l'obésité, les maladies cardiovasculaires, le diabète pour lesquelles la consommation en excès de matières grasses, sel et sucres sont un des facteurs favorisants.

Terifiq vise par la recherche et l'innovation technologique, à réduire ces ingrédients dans les aliments tout en maintenant les qualités nutritionnelles et sensorielles des produits de manière à préserver une bonne acceptabilité par les consommateurs.

*Pour aller plus loin, n'hésitez pas à consulter le site de la recherche collaborative en Europe : (www.cordis.europa.eu/home_fr.html)

et celui de l'agence nationale de la recherche en France (www.agence-nationale-recherche.fr/).

Mieux comprendre

Comment une entreprise peut-elle s'impliquer dans un projet de recherche ?

Le financement de projets de recherche par une entreprise est un mécanisme répandu dans de nombreux pays et constitue un facteur de dynamisme. Ce mode de financement est adapté tant à la recherche fondamentale qu'à la recherche appliquée, qu'elle soit conduite dans la sphère publique ou en partenariat public-privé.

Pour qu'elle apporte un réel bénéfice à l'entreprise, certaines conditions doivent être réunies. La question de recherche traitée par le projet doit correspondre à un vrai plan de développement de l'entreprise.

Cette recherche est souvent cofinancée. L'entreprise reçoit des fonds pour travailler mais un investissement en temps d'une partie du

personnel de la PME est nécessaire et doit être prévu.

Deux organismes publics financent la recherche partenariale sur projets, **l'Agence nationale de la recherche (ANR) au niveau français et la Commission européenne au niveau européen**. Pour les projets plus aboutis, OSEO Innovation est là pour vous accompagner.

La participation des entreprises, et notamment des PME, à cette recherche partenariale est encouragée.

Le Fonds français pour l'alimentation et la santé, créé en mai 2011 à l'initiative de l'ANIA (Association Nationale des Industries Alimentaires)

et de l'IFN (Institut Français pour la Nutrition), réunit également des fonds pour la recherche sur les relations entre alimentation et santé, et en particulier sur les comportements alimentaires et leurs déterminants. L'appel à projets 2012 sera lancé en mai. <http://www.alimentation-sante.org/publication-de-lappel-a-projets-2012/>. Les porteurs de projets auront jusqu'au mois de septembre pour finaliser leurs projets.

Pour des informations sur les acteurs de la recherche dans votre région par domaine de compétence et sur les dispositifs de financement : www.ania-recherche.net

N'hésitez pas à contacter le service de Recherche et Innovation de l'ANIA : fgorga@ania.net

Publication du rapport de l'OCDE sur l'évolution de l'obésité dans le monde

L'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economiques) vient de publier son rapport sur l'évolution de l'obésité dans le monde.

Globalement, si à l'horizon 2020, plus de 2 personnes sur 3 pourraient être en surpoids ou obèses dans certains pays, il existe aujourd'hui des signes de stabilisation dans certains pays Européens.

La progression de l'obésité a par exemple diminué de moitié en 10 ans en Suisse (7-8%), Italie (8-9%), Hongrie (17-18%), Angleterre (22-23%) et il y a eu une faible évolution de l'obésité en Espagne (14% obèses) et en Irlande (15%).

Concernant la France, les taux d'obésité sont parmi les plus bas de l'OCDE, bien qu'ils aient augmenté de façon régulière mais faible. Une personne sur 10 est obèse en France et 40% de la population sont au moins en surpoids. Entre 2010 et 2020, en extrapolant, les taux de surpoids pourraient croître de 5% au plus et de 2% pour l'obésité. Sous l'hypothèse la plus optimiste, les taux de surpoids pourraient rester stables.

A côté de ces dernières tendances sur l'obésité, le rapport fait différents commentaires concernant les mesures fiscales alimentaires. Pour l'OCDE, ces taxes nutritionnelles pourraient avoir un impact imprévisible et même être contre productives.

Pour en savoir plus :

Rapport complet :

www.oecd.org/dataoecd/1/61/49716427.pdf

Fiche sur la situation en France :

www.oecd.org/dataoecd/0/59/49712044.pdf

Nouvelle procédure d'attribution du logo PNNS (Plan National Nutrition et Santé)

Les conditions d'attribution du logo PNNS ont été légèrement modifiées, voici les principales nouveautés :

- les demandes pour une action régionale sont à faire auprès de l'ARS*. Pour une action nationale le dossier reste à adresser à l'INPES**
- les supports audiovisuels tels que les documentaires d'information ou les spots de communication sont exclus du champ de l'attribution d'un logo PNNS. Seuls sont recevables les programmes qui ont une visée pédagogique en accord avec le PNNS.

- pour la labellisation des actions : la phrase qui accompagne le logo a évolué : « cette action contribue au PNNS ». La mention relative au document reste inchangée.
- les supports à fournir peuvent à présent être des maquettes avec des visuels et textes finalisés. Auparavant il s'agissait de document définitif. Cela réduit les frais de modifications en cas de remarques du comité d'attribution.

Documents relatifs à la démarche d'attribution du logo sur le site www.mangerbouger.fr

*Agence Régionale de Santé, **Institut National de la Prévention et Education pour la Santé

L'EFSA actualise les apports de référence en protéines

Faisant suite à une demande de la commission européenne de mise à jour des recommandations sur les VNR*, l'EFSA a publié en février les apports de référence en protéines (PRI : population reference intake) suivants :

- **Adultes** (y compris les personnes âgées) 0,83 g par kg de poids corporel par jour.
- **Nourrissons, enfants et adolescents** entre 0,83 g et 1,31 g par kg de poids corporel par jour, selon l'âge.
- **Femmes enceintes** apport supplémentaire de 1 g, de 9 g et de 28 g par jour respectivement pour le premier, le deuxième et le troisième trimestre.
- **Femmes allaitantes** apport supplémentaire de 19 g par jour durant les 6 premiers mois d'allaitement, et de 13 g par jour par la suite.

Ces apports peuvent être assurés par les protéines animales (viandes, produits laitiers...) et végétales (céréales et produits dérivés).

Pour en savoir plus :

www.efsa.europa.eu/fr/efsajournal/doc/2557.pdf

*Valeur nutritionnelle de référence

Le CNA adopte un avis sur l'aide alimentaire

Le Conseil National de l'Alimentation (CNA) a adopté à l'unanimité son avis n°72 « Aide alimentaire et accès à l'alimentation des populations démunies en France », dont l'ANIA était rapporteur.

Les populations en situation d'insécurité alimentaire sont de plus en plus nombreuses et de

plus en plus diverses. En 2010, près de 3,5 millions de personnes ont bénéficié de l'aide alimentaire fournie par les programmes publics européens et nationaux. Pour beaucoup d'entre elles, l'aide alimentaire représente l'un des derniers lieux d'intégration sociale. La pauvreté est souvent à la base de l'insécurité alimentaire, mais d'autres facteurs interviennent : familles mono-parentales, accidents de santé, dépenses de logement excessives...

Le CNA émet onze recommandations portant sur les bénéficiaires de l'aide alimentaire, les financements nécessaires, ainsi que les modalités d'intervention. Trois recommandations visent plus particulièrement les acteurs économiques :

- Actualiser le Guide de bonnes pratiques de l'aide alimentaire, destiné aux professionnels de la grande distribution et de l'industrie agroalimentaire, et d'en faire la promotion.
- Encourager le mécénat et le bénévolat de compétences, par exemple par la voie d'autorisations d'absence ou de crédits d'heures.
- Ouvrir aux bénévoles des associations d'aide alimentaire certaines actions de formations destinées à leurs salariés et relatives, par exemple, aux questions d'hygiène, de traçabilité, d'équilibre alimentaire ou de logistique.

Pour en savoir plus :

www.cna-alimentation.fr/images/documents/cna_avis72_aidealimentaire_22mars2012.pdf

Le film «Le merveilleux repas d'Ulysse» du CEDUS obtient le logo PNA

Réalisé par le CEDUS* et présenté au Salon International de l'Agriculture 2012, le film «Le merveilleux repas d'Ulysse» s'est vu attribuer par le Ministère de l'Agriculture et de l'alimentation, le logo du Programme National pour l'Alimentation, « Bien manger, c'est l'affaire de tous ! ».

Ce film de 6 minutes se place dans le prolongement de l'inscription du « repas gastronomique des Français » au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco. Il a pour objectif de souligner les bienfaits du repas à la française, à table et en famille, en mettant l'accent sur le plaisir des sens, le lien entre l'homme et les produits issus de la nature, la transmission entre générations.

A voir sur www.lesucre.com

* Centre d'Etudes et de Documentation du Sucre, Paris

Engagements et actions de l'industrie alimentaire

Une participation toujours plus importante des secteurs alimentaires à l'OQALI

Après 4 ans de fonctionnement, de l'Observatoire de la qualité des aliments (Oqali), qui a pour mission de suivre l'évolution de la qualité nutritionnelle des produits transformés, force est de constater que cet outil est un vrai succès !

La quasi-totalité des secteurs industriels participent volontairement à l'Oqali. A ce jour 21 secteurs

alimentaires sont suivis (20 secteurs industriels et 1 secteur de l'artisanat), soit plus de 23 000 références de produits.

L'Oqali deviendra à terme l'un des trois volets du futur Observatoire de l'alimentation prévu dans la Loi de Modernisation de l'Agriculture et de la Pêche qui comptera également un volet sanitaire et un volet sur la sociologie et l'économie de l'alimentation. L'Oqali a été présenté aux

autres Etats membres lors d'une des réunions de la Plateforme européenne d'action pour l'alimentation, la santé et l'activité physique pilotée par la Commission européenne. A cette occasion de nombreux pays ont montré leur intérêt pour cet observatoire collaboratif novateur et unique en Europe.

Pour accéder aux rapports d'activités, études sectorielles... : www.oqali.fr

Association Nationale des Industries Alimentaires

21, rue Leblanc • 75015 Paris • Tél. : +33 (0)1 53 83 86 00 • Fax : +33 (0)1 53 83 92 37

www.ania.net

Prochain numéro : Juin 2012

Pour recevoir cette lettre, contactez Séverine FAURE : sfaure@ania.net